

Le rôle de l'innovation sociale dans la résilience territoriale

par Inès CORINTO, étudiante-entrepreneure

sous la direction de Paul MULLER, enseignant-chercheur

Année universitaire : 2018-2019

Université de Lorraine



Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont soutenu dans la rédaction de ce mémoire.

Je voudrais dans un premier temps remercier mon directeur de mémoire Paul Muller pour m'avoir encadré, orienté et conseillé

Je tiens à remercier spécialement Emmanuelle Beyer (co-gérante de Capentreprenre et présidente de la Cress Grand Est), Michel Pierson (chargé de mission associé et tuteur de stage), ainsi que Marie Tournier (coordinatrice du Mouves Grand Est), Paul Berr (chargé de mission du Peel) pour avoir alimenté mes réflexions tout au long de mon travail mais aussi leur patience et encouragements.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à mes camarades de classe et notamment Julien Franclet pour m'avoir soutenu intellectuellement et moralement.

Je souhaite remercier mes proches, amis, collègues, et l'ensemble des professionnels qui ont été à mon écoute pour nourrir mes réflexions et leur soutien moral particulièrement Hélène Gitchenko, Sandrine Parmentier, Flavien Houver, Camille Klein, Anthony Thiel, Aurélien Gorius.

Citations

« Les choses ne changent pas, change ta façon de les voir, cela suffit. »

Lao Tseu

“On dit toujours que le temps change les choses, mais en réalité le temps ne fait que passer et nous devons changer les choses nous-mêmes.”

Andy Warhol, artiste

"La différence entre un rêve et un projet, c'est une date"

Walt Disney

“Le génie renvoie à l'idée de surprise, d'innovation. Il s'oppose à la banalisation, à l'automatisation.”

Julia Kristeva / Entretien avec Ariane Poulantzas - Juin 1999

Sommaire

Introduction.....	8
I) Le territoire : définitions, enjeux et problématiques.....	10
1)Territoire et développement territorial : les définitions	10
a)Les définitions du territoire.....	10
b) Le développement territorial : définition de la notion.....	15
2)La résilience territoriale : définition et enjeu du 21ème siècle	18
a)La résilience territoriale : définition et enjeu du 21ème siècle.....	18
b)Attractivité et résilience territoriale : quelles relations aujourd’hui ?.....	18
II)L’innovation sociale et les approches territoriales : relations possibles, problématiques et caractéristiques.....	23
1)L’innovation sociale dans les prismes de la philosophie, de l’économie et la politique.....	23
a)Innovation sociale et ESS.....	23
b)Innovation et philosophie : l’innovation éthique.....	36
c)Innovation et politique	38

2)Approches territoriales par l'innovation sociale : enjeux et possibilités.....	39
a)Les modèles.....	39
b)Focus sur l'aire de développement territorial intégré.....	40
c) La résilience et la créativité comme notions au coeur de ce modèle	41
Conclusion.....	47
Bibliographie.....	49

Introduction

“ Peu d’écrits théoriques se penchent sur le lien existant entre innovation sociale et transformation du rapport au territoire (Aydalot, 1984a et b). L’idée même de penser le rapport au territoire sous la forme d’un rapport social est peu présente dans la littérature sur les rapports sociaux. Pourtant, mieux comprendre la nature de ce lien est vitale pour répondre aux grands enjeux auxquels l’humanité est confrontée.”

Guy Bellemare, *Innovation sociale et territoires*, édité par Guy Bellemare et Jean-Louis Klein, 2011

Aujourd’hui dans une société de plus en plus complexe. Dans un contexte de mondialisation, comment nos territoires peuvent continuer à se développer malgré tout ? Jusqu’à présent nous avons pensé le développement des territoires d’une certaine façon négligeant de l’envisager sous l’angle du rapport social. Pourtant comme le note Guy Bellemare « la nature de ce lien est vitale pour répondre aux grands enjeux auxquels l’humanité est confrontée ». Ainsi nous nous sommes intéressés au rôle que peut avoir l’innovation sociale dans la résilience territoriale.

Les questionnements sur ce sujet ont été soulevé à l’occasion de mon parcours en tant qu’étudiante-entrepreneuse, étudiante en master entreprises de l’ESS (Université de Lorraine) et entrepreneuse sociale dans une coopérative d’activité et d’emploi (Capentreprendre). J’ai souhaité par ce mémoire apporter ma contribution à ces réflexions actuelles.

Pour étudier ce sujet nous proposons :

Problématique : Les territoires ont du mal à se développer dans un contexte de mondialisation et une société de plus en plus complexe

Objectif : Accompagner les territoires dans une nouvelle stratégie de développement plus précisément la résilience territoriale

Question de recherche : Quel rôle peut avoir l’innovation sociale dans la résilience des territoires ?

Ces concepts théoriques sont essentiels pour notre étude c'est pourquoi ils seront définis au fur et à mesure de notre développement : l'innovation sociale, la résilience territoriale, le territoire, le développement territorial.

Dans une première partie nous nous intéresserons au territoire. Comment peut-on le définir ? Ensuite nous porterons notre attention sur une approche récente de celui-ci, le développement territorial. Enfin nous nous intéresserons plus en détail à la résilience territoriale comme véritable enjeu du 21ème siècle et dans les relations qu'elle peut avoir avec la notion d'attractivité.

Dans un deuxième temps nous évoquerons les différentes approches territoriales par l'innovation sociale. Tout d'abord nous nous intéresserons à l'innovation sociale et à ces différents aspects. Puis nous aborderons au travers de différents prismes que sont l'économie sociale et solidaire, la philosophie et la politique afin de nous questionner sur ces apports et relations dynamiques multiples. Enfin nous porterons notre attention sur les modèles d'approches territoriales par l'innovation sociale.

I) Le territoire : définitions, enjeux et problématiques

Nous nous sommes tout d'abord intéressé au territoire en lui-même. Quel est-il ?, Qu'est-ce qui le caractérise ? Quelles problématiques et enjeux pose cet objet ? Nous avons décidé d'aborder une approche spécifique de celui-ci : le développement territorial. Enfin nous nous intéressé à un enjeu actuel portant sur cette question : la résilience des territoires.

1) Territoire et développement territorial : les définitions

a) Les définitions du territoire

- Le territoire-système (Alexandre Moine, 2006)

Le territoire est un substantif masculin qui est polysémique. Dans son article *Le territoire comme système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie* (L'espace géographique, 2006/2, Tome 35, page 115 à 132), Alexandre Moine fait le constat qu'aujourd'hui le territoire est un concept très utilisé dans différentes sciences que ce soit la géographie, la politique, l'économie, la sociologie c'est à dire entre les différents acteurs qui en ont la charge. Il explique cela par quatre logiques combinées : une logique d'aménagement propre de la France, une logique liée au besoin de conserver un lien dans le cadre d'un monde global avec le quotidien que l'on connaît, dans l'espace au sein duquel on évolue, une logique liée à la discipline même de la géographie, au sein de laquelle les anciens découpages thématiques abandonnées au profit d'une approche phénoménologique. Alexandre Lemoine justifie cette attention particulière liée au territoire par le fait que celui-ci se trouve au cœur de la "complexité qui nous entoure".

Cette notion polysémique est complexe et est à considérer à plusieurs niveaux dans son analyse. Le premier est sa nature matérielle c'est à dire l'espace géographique, le deuxième niveau est celui " des systèmes de représentations, le troisième est celui du "système des acteurs"

Cet article met en exergue un élément qui est très important dans le cadre de notre analyse c'est qu'il est aussi à considérer de "manière systémique par les acteurs qui font le territoire. », c'est-à-dire que le territoire est à penser comme système. Nous entendons par système : « la construction de l'esprit, un ensemble de propositions, de principes et de conclusions qui forment un corps de doctrine c'est-à-dire une construction théorique cohérente, qui rend compte d'un vaste ensemble de phénomènes » (source : <http://www.cnrtl.fr/definition/syst%C3%A8me>)

Dans le sous-système des acteurs la difficulté on note qu'il est impossible de tous les prendre en compte. Il propose cinq catégories d'acteurs qui sont partiellement isolés les uns des autres et qu'il encourage à réunir au sein de l'action territoriale :

- l'État : il influence par ses politiques à la fois les collectivités territoriales, la société civile et les citoyens
- les collectivités territoriales : elles s'expriment au sein du monde politique à une échelle locale, voir régionale
- les intercommunalités : elles exercent un rôle intermédiaire entre l'échelon communal et les échelons supérieurs (département et région)
- les entreprises,
- la société civile et ses multiples groupes,

Cette approche systémique et globale permet alors de continuer à aborder le territoire dans sa transdisciplinarité. Il est donc avant toute chose un système composé de "trois sous systèmes en interrelation". Par conséquent il y a de très nombreuses interactions, relations et dynamiques" qu'il est important de prendre en compte.

Nous retenons la définition proposée dans cet article :

“Le territoire est un système complexe évolutif qui associe un ensemble d’acteurs d’une part, l’espace géographique que ces acteurs utilisent, aménagent et gèrent d’autre part.

Cette définition s’appuie en fait sur la mise en relation de trois sous-systèmes clairement définis (fig. 2) :

- les acteurs en interrelation qui vont permettre, soit dans un espace donné, soit par rapport à une problématique donnée, de comprendre en partie les raisons des équilibres en présence qui déterminent une stabilité dynamique du territoire ;
- l’espace géographique, espace aménagé par les acteurs, présentant de multiples objets en interaction et que l’on peut désagréger en trois sous-systèmes :
 - le géosystème ou milieu géographique au sein duquel évoluent les acteurs (on parlera des contraintes ou aménités naturelles qui entrent en interaction avec les acteurs et influencent l’organisation de l’espace géographique) ;
 - l’espace anthropisé constitué par l’ensemble des objets anthropiques (réseaux, constructions, hommes, etc.) répartis au sein du géosystème ;
 - l’espace social, celui des rapports sociaux qui recèle « l’ensemble des interrelations sociales spatialisées » (Frémont *et al.*, 1984), entre les individus, les groupes et en étroite relation bien entendu avec l’espace politique et institutionnel ;
- les systèmes de représentation, qui se fondent sur l’interconnexion entre trois types de filtres, individuel, sociétal (valeur) et idéologique (théorie, modèle) qui forgent à la fois la connaissance et la conception qu’ont les acteurs du monde qui les entoure (Callon, Latour, 1990)

Comme nous venons de le voir le territoire dans une approche systémique est alors une notion multidimensionnelle et complexe qu’il est donc nécessaire d’aborder sous différents angles, en faisant appel à des disciplines variées : sociologie, économie etc Pour une approche efficace de celui-ci il faut donc bien prendre en compte les différents sous systèmes qu’il le compose. Il nous a semblé nécessaire de présenter l’objet global de notre étude avant d’aller de plus en plus vers des objets précis.

Cette approche est surtout administrative mais un territoire est plus que cela

- définition du “ territoire innovant”, territoire et innovation

Le territoire et l'innovation ont des relations complexes. Le territoire est à la fois l'espace et le projet d'après Baumont et Huriot (1995) (Loilier 2010) : « le territoire est une organisation spatiale complexe, à la fois économique, politique et sociale caractérisée par une localisation, un ensemble d'agents en interaction, un rapport particulier du groupe au lieu, un monde de gestion de l'organisation et une dimension temporelle qui relie héritage et projet ». Le territoire est à la fois territoire-espace et territoire projet.

- Le territoire par le courant de proximité et RST

« le territoire est devenu à nouveau un objet de recherche pour les économistes » (Colletis, Giafaldoni et Richez Battesti 2005), les auteurs suivants nous proposent une autre approche qui se situe à la croisée du courant des économistes de proximités et RST .

“La représentation du territoire qui nous semble la plus féconde est celle d'un territoire-résultat ou d'un territoire « révélé » lors de la résolution d'un « problème » (Colletis et Pecqueur, 1993).

“Pour qu'il y ait territoire, trois proximités doivent être combinées : spatiale, organisationnelle et institutionnelle. Ces proximités constituent selon nous un potentiel de territoire, lequel doit être révélé à la faveur d'une situation de coordination, allant de la résolution d'un problème que rencontre un acteur situé dans le temps et l'espace au projet de développement territorial faisant converger les horizons temporels d'acteurs inscrits dans cette triple proximité”

“ Adoptant une posture intermédiaire entre institutions et interactions individuelles, certains chercheurs proches du courant de la proximité, et dont les travaux sont orientés plutôt vers la sociologie, développent une approche en termes d’« encastresments et découplages » mettant l’accent sur le rôle clé des réseaux sociaux et autres cercles d’appartenance (Grossetti et Bès, 2003)”

La question de l’ancrage a été appréhendée par les chercheurs du courant de la proximité (Colletis, Gilly, Pecqueur, Perrat et Zimmerman, 1997 ; Colletis et Rychen, 2004), en distinguant deux configurations polaires : celle de la localisation et celle de la « territorialisation ».

Une notion abordée par les chercheurs du courant de la proximité à attirer notre attention par rapport à notre sujet il s’agit de La « territorialisation » ou l’ancrage territorial suggèrent néanmoins que la firme est apte et a intérêt à tisser des liens avec d’autres acteurs, liens marchands et non marchands. Liens de proximité dans un même espace, fondés sur une proximité organisationnelle et surtout institutionnelle. Liens résultant de la production de normes, de règles, voire de représentations et de valeurs communes. Les occasions de nouer de tels liens sont nombreuses et variées.

La création de liens marchands et non marchands nous renvoie à ce que Gibson Graham appelle l’économie de la diversité

- [Le territoire selon Pecqueur](#)

Pecqueur distingue le « territoire donné » du « territoire construit ».

« Le territoire donné préexiste à l’action des acteurs, il correspond le plus souvent à un découpage politico-administratif qui sert de périmètre institutionnel à la contractualisation et aux projets dans leurs financements et leur management professionnel. Le territoire construit ne se révèle qu’à partir de la réalisation du projet, il n’est postulé à l’avance et son degré de construction peut être variable. En tout état de cause le territoire sous ces deux

formes combinées, se distingue du terroir par l'intentionnalité des acteurs et leur formalisation dans des procédures de construction territoriale ».

Nous retenons que le territoire est un concept multidimensionnel qu'il est possible d'aborder de façon très différente grâce à de multiples disciplines. Il est à la fois un « territoire donné » (Pecqueur), délimité géographiquement, politiquement et administrativement mais aussi un « territoire construit » par les dynamiques, les projets qui s'y développent, le transforment et lui donnent une identité singulière nous permettant de la caractériser vis-à-vis d'autres.

En France le territoire est divisé en arrondissements, communes, départements, régions, les intercommunalités, les régions d'outre-mer. L'ensemble de notre pays fait partie de l'Union européenne. Ces différentes subdivisions sont de différentes natures.

b) Le développement territorial : définition de la notion

Après avoir abordé le territoire nous nous sommes intéressé à une approche du territoire qui est le développement territorial. Au travers de différentes définitions nous allons essayer d'en comprendre les différents tenants et aboutissants. Nous avons sélectionné des définitions de différentes disciplines. Nous expliquerons au fur et à mesure quels éléments ont attiré davantage notre attention par rapport au sujet qui est le nôtre.

- [définition de Mérenne Schoumaker](#)

Bernadette Mérenne Schoumaker est une géographe, professeur au département de géographie de l'Université de Liège spécialisée dans la géographie économique et la didactique de la géographie.

« Le développement territorial est une notion récente qui est considérée comme étant à la croisée du développement local ou régional, du développement durable, de l'aménagement du territoire ou encore de la gestion territoriale. L'apparition de cette

notion marque la volonté de remettre le territoire au centre des démarches proposant ainsi différentes approches davantage bottom-up que top-down. » (Mérenne Schoumaker)

« Le développement territorial est un processus volontariste cherchant à accroître la compétitivité des territoires en impliquant les acteurs dans le cadre d'actions concertées, généralement transversales et souvent à forte dimension spatiale » (Baudelle (G.), Guy (C.), Mérenne-Schoumaker (B.), 2011, p. 246)2 ;

- **définition de Peemans**

Jean Philippe Peemans est professeur émérite de l'université catholique Louvain la Neuve (Belgique), membre de l'assemblée générale du CETRI, centre tricontinental qui est un centre d'étude, de publication, de documentation et d'éducation permanente sur le développement des rapports Nord Sud.

« Processus durable de construction et de gestion d'un territoire, à travers lequel la population de celui-ci définit, au moyen d'un pacte sociopolitique et de la mise en place d'un cadre institutionnel approprié au contexte, son rapport à la nature et son mode de vie, consolide les liens sociaux, améliore son bien-être et construit une identité culturelle qui a sa base matérielle dans la construction de ce territoire. » (Peemans , 2010)

- **définition de Pecqueur**

Bernard Pecqueur, professeur de l'université de Grenoble Alpes de l'équipe de recherche Villes et Territoires du laboratoire Pacte, laboratoire en sciences sociales.

D'après Pierre Campagne et Bernard Pecqueur « les processus de développement territorial permettent une adaptation des nations et des territoires à la mondialisation plutôt qu'un repli sans issue. Dans un ouvrage dédié à la question du développement territorial en zone rurale ils évoquent le fait que « le développement territorial peut permettre aux zones difficiles et intermédiaires de trouver leur propre voie en contournant les logiques globalisées ». Toujours dans le même ouvrage les auteurs nous rappellent que le développement territorial est né du « réveil des acteurs locaux » dans les années 80. Ce

réveil a permis un grand foisonnement d'initiatives locales dans le Nord comme dans le Sud. La démarche du développement territorial est apparue comme une solution à une crise où les acteurs se sont mobilisés face à l'inaction ou la défaillance de l'Etat. Ainsi la situation a été renversée c'est-à-dire que les démarches descendantes (top-down) ont laissé place à des démarches d'avantage ascendantes (bottom-up).

Le développement territorial a permis de mettre en lumière la notion de « ressource territoriale » c'est-à-dire « une intentionnalité des acteurs concernés, en même temps qu'au substrat idéologique du territoire. Cet objet intentionnellement construit peut l'être sur des composantes matérielles et/ou idéelles. Elle se différencie radicalement de la ressource naturelle » . Les ressources territoriales ont besoin d'être valorisées afin de contribuer au développement d'un territoire. Il existe différentes façons d'essayer de le faire les clusters (Porter), les districts industriels etc

Autre concept important à considérer dans le développement territorial, la gouvernance.

« la gouvernance au lieu d'être la propriété de quelqu'un (individu ou groupe) doit résulter de la négociation permanente entre les acteurs sociaux, constitués en partenaires d'un véritable jeu, le terrain de jeu pouvant être une entreprise, un Etat, une organisation, un problème à résoudre » (Philippe Moreau Defarges)

Comme le précise Pecqueur « le territoire concerné par ce développement territorial soit un territoire construit va expliquer à son tour le mode de gouvernance concerné. » Nous verrons par la suite que la gouvernance recommandée par l'innovation sociale est ce qu'on appelle une gouvernance participative appelé aussi gouvernance partagée.

En somme nous retenons que le développement territorial est une approche qui permet de mettre le territoire au cœur des préoccupations et par conséquent impulse principalement des actions bottom up c'est-à-dire une approche ascendante en opposition à des actions top-down c'est-à-dire avec une approche descendante, allant de l'État vers les citoyens. Le développement territorial est à penser de façon dynamique comme un processus qui s'inscrit sur la durée. Ce processus génèrent des actions transversales entre les différents sous-systèmes du territoire système vu précédent c'est-à-dire les acteurs, l'espace géographique et les représentations de celui venant à être modifié au fil du processus. Nous avons trouvé qu'il était essentiel de revenir sur les définitions de cette notion qui aujourd'hui est très utilisé mais dont le sens semble parfois avoir été oublié.

2) La résilience territoriale : définition et enjeu du 21ème siècle

a) La résilience territoriale : définition et enjeu du 21ème siècle

Dans notre société actuelle la résilience des territoires est un véritable enjeu. Jusqu'à présent la question des territoires était traitée d'une certaine façon. Ces dernières années de nouvelles approches sont apparues parmi elles celles du développement territorial que nous avons abordé précédemment. Le concept de résilience a différentes acceptions que nous aborderons dans la suite de notre développement, pour le moment voyons comment se définit la résilience territoriale.

- définition d'après Tanguy et Charreyron Perchet

“ La résilience territoriale s'impose comme le moyen de dépasser les situations de crise et d'engager les territoires dans une vision à plus long terme qui intègre le risque et s'appuie sur les forces et les potentialités locales”

“ La recherche de résilience constitue une démarche récente à la fois innovante, intégratrice et fédératrice”

- caractéristiques de la résilience territoriale

La résilience territoriale se caractérise par différents aspects :

-considérer le risque comme une opportunité en misant sur “ les potentialités de rebond de la population”

-le citoyen est au coeur : “ Quels que soient les cas étudiés, la nécessité de placer le citoyen au coeur du dispositif de résilience de manière récurrente”. Dans les politiques publiques menées jusqu'à maintenant le citoyen était abordé de façon indirect ce qui encourage la démobilisation et l'incite à s'en remettre aux pouvoirs publics.

-la gouvernance partagée : “la gouvernance partagée apparaît clairement comme une des conditions de la réussite d'une stratégie de résilience territoriale”

-permettre une ouverture vers de nouvelles perspectives de développement

-contribuer à aider les territoires à se mettre d'avantage en mouvement

“En réactivant les dynamiques territoriales, les projets de résilience territoriale peuvent favoriser la mise en réseau des acteurs, remettre les territoires en mouvement, retrouver des modes de fonctionnement oubliés et ouvrir des perspectives de développement en se rapprochant de leurs habitants “

-mettre en place des stratégies intégrées

“ dépasser les approches sectorielles traditionnelles pour favoriser les interactions et les synergies entre les différentes politiques. Ainsi des projets de territoire peuvent être mis en oeuvre qui combinent des actions en matière d’occupation des sols, de gestion des ressources, de prévention des risques, de construction, de développement économique local et d’accessibilité sociale”

Nous évoquerons plus tard quelles sont les relations entre les différentes formes de résilience (des territoires, individuelles, collectives, urbaine etc) et l’innovation sociale.

b) Attractivité et résilience territoriale : quelles relations aujourd’hui ?

La résilience territoriale et l’attractivité sont des notions qui entretiennent des rapports particuliers que nous allons expliciter et définir dans ce point.

L’attractivité

- Définition

Pour ce point nous nous sommes appuyé sur un l’article de Jacques Poirot et Huber Gérardin, *L’attractivité des territoires : un concept multidimensionnel*, Mondes en Développement, 2010, p27 à 41.

L’attractivité est un concept difficile à définir car il revêt différents aspects. Nous avons retenu la définition suivante :

Elle désigne “ La capacité d’un territoire à être choisi par un acteur comme zone de localisation (temporaire ou durable) pour tout ou partie de ses activités ; cette attractivité est une attractivité perçue qui n’implique que des personnes physiques, des individus, des ménages ou des équipes, par exemple des équipes dirigeantes d’une entreprise ou d’une administration publique.”

- **Acteurs et facteurs**

L'attractivité se caractérise par deux éléments : les acteurs et les facteurs de celle-ci.

Il existe différents 2 types d'acteurs qui sont soumis à cette attraction comme nous l'avons vu précédemment dans la définition : les ménages (individus) et les équipes dirigeantes (entreprises, administration).

L'attraction sur les ménages et les individus varient selon plusieurs paramètres :

- la localisation résidentielle : installation temporaire, installation durable

- la localisation temporaire

L'attraction des territoires sur les investisseurs qui elle s'exerce sur des entreprises déjà implantées, qui agrandissent leurs établissements ou en créent de nouveaux, ou sur des entreprises extérieures au territoire.

Les facteurs varient en fonction des publics. D'après cet article un territoire attractif pour les ménages est un endroit qui permet de bénéficier de plus fortes capacités (ou capacités) au sens d'Amartya Sen (2000). Il s'agit, selon cet auteur, de la capacité d'être (liberté de se nourrir, de se vêtir, de se loger, d'être en mesure d'échapper aux maladies évitables etc.) et de la capacité d'agir (liberté de se déplacer, d'accéder à l'éducation, d'accéder au marché du travail, de bénéficier de loisirs ou de participer à la vie sociale et politique etc.) Il ne convient pas d'assimiler les capacités d'être et d'agir avec les consommations ou les investissements effectués par les individus (achat de nourriture, dépenses de logement, dépenses en services de loisirs etc.).

La théorie des capacités de Sen permet d'établir des indicateurs qui permettent de mesurer le potentiel attractif d'une ville. Ces indicateurs sont répartis entre deux capacités : la capacité d'agir et la capacité d'être. La capacité d'agir correspond à : la liberté de se déplacer, d'accéder à l'éducation, d'accéder au marché du travail, de bénéficier de loisirs ou de participer à la vie sociale et politique. La capacité d'être correspond à : la liberté de se nourrir, de se vêtir, de se loger, d'être en mesure d'échapper aux maladies évitables etc.

Cette théorie place donc l'individu au coeur de la notion d'attractivité. Mais aujourd'hui il y a des déviances qui la ramène à la consommation or ce n'est pas ce qui est explicité dans la théorie d'origine. A partir celle ci il est possible d'établir des indicateurs pour mesurer l'attractivité d'un territoire.

- Les questions soulevées par l'attractivité

L'attractivité pose de multiples questions celle de la gouvernance , celle de la compétitivité et avant toute chose celle du développement. L'intérêt pour cette notion est une réaction aux enjeux de notre monde globalisé actuel. Les territoires se sont lancés depuis plusieurs années dans une course à l'attractivité pour continuer à exister. Nous pouvons le remarquer notamment au travers de l'essor d'une pratique qui est celle du marketing territorial. Des petites aux grandes villes nombreux sont ceux qui choisissent cette pratique. Comme autre exemple nous pouvons citer celui des pôles de compétitivité. En France il y a une politique dédiée à cela. “ La politique des pôles de compétitivité a été initiée en 2004 pour mobiliser les facteurs clefs de la compétitivité, au premier rang desquels figure la capacité d'innovation, et pour développer la croissance et l'emploi sur les marchés porteurs “ (source : <https://competitivite.gouv.fr/politique-des-poles-243.html>

En conclusion nous pouvons dire que les concepts que nous avons vu se rejoignent sur différents points. Le développement territorial, la résilience territoriale et l'attractivité s'inscrivent tous les trois dans une perspective de construction et de développement des territoires. La stratégie de développement pose alors la question de la gouvernance qui dans les deux premiers cas s'inscrit dans l'idée d'opter plutôt pour une gouvernance participative. Cette gouvernance permet alors de revoir la posture du citoyen qui est replacé au centre des démarches permettant ainsi davantage de démarches ascendantes (bottom-up) que descendantes (top down). Les trois processus s'inscrivent dans une approche dite intégratrice, fédératrice et non sectorielle à l'opposé de grands nombres des approches utilisées très souvent dans notre société. Après avoir évoqué principalement le contexte et les enjeux qu'il pose nous allons aborder la question de l'innovation sociale en relation avec les approches territoriales.

II) L'innovation sociale et les approches territoriales : relations possibles, problématiques et caractéristiques

Guy Bellemare a posé le constat que très peu d'écrits portent sur le rapport social au territoire, or cela paraît plus que nécessaire pour “ penser ce lieu vital” vu la conjoncture de notre société actuelle. C'est pourquoi nous nous sommes intéressés à d'autres approches territoriales qui elle prennent en compte ce rapport social négligé dans certaines approches dont nous constatons actuellement les limites. Comme le souligne (Richez-Battesti, Petrella et Vallade 2012) la notion d'innovation sociale est utilisée de façon croissante pour répondre aux défis sociaux et environnementaux tout en favorisant la croissance. Elle permet aussi d'aborder le territoire sous l'angle du rapport social. Nous verrons au travers d'écrits théoriques et d'exemples concrets qu'il existe d'autres approches possibles qui prennent en compte la dimension sociale trop souvent négligé jusqu'à lors.

1) L'innovation sociale dans les prismes de la philosophie, de l'économie et la politique

a) Innovation sociale et ESS

- Définition de l'innovation sociale

L'innovation sociale est utilisée dans différentes disciplines qui lui confèrent une grande polysémie. Le tableau ci dessous présente les dimensions de l'innovation sociale par discipline : les sciences de gestion et de l'organisation, “rapports économie, société et environnement, sciences de l'art et de la créativité, approche territoriale (Integrated Area Developpement).

Tableau 1 – Dimensions de l'innovation sociale selon les approches répertoriées

Approches par discipline	Dimensions de l'innovation sociale	Finalité de l'initiative	Changement de l'organisation de l'initiative	Rôle des agents « spéciaux » : leadership, individus créatifs	Rôle du « path dependency » et des contraintes structurelles	Comment surmonter les tensions normativité – réalité ?
Sciences de gestion et de l'organisation		Améliorer la cohérence de l'organisation afin de mieux achever ses objectifs (profits financiers, travail éthique, produits écologiques).	Créer un climat d'échange d'information et d'idées. « Horizontaliser » les systèmes de décision et de communication.	Les agents innovateurs individuels sont « cultivés » par l'organisation.	Reconnaissance de <i>path dependency</i> par rapport à la culture d'entreprise et son organisation.	Tangibilité des objectifs. Normaliser rapports entre élites et la communauté de l'organisation. Dynamique d'apprentissage.
« Rapports économie, société et environnement »		Intégrer des finalités sociales et écologiques aux « agendas » des entreprises.	Relations humaines de travail. Qualité du travail et des rapports sociaux.		Tension entre <i>mainstream</i> et <i>ethical entrepreneurship</i> (représentée par les tensions entre associations professionnelles).	« Sociétaliser » les rapports de la firme avec son environnement.
Sciences de l'art et de la créativité		Innovation sociale (gamme large).	Processus cognitifs ouverts à toute idée ; Communication entre individus ; Rôle de relations et activités interpersonnelles.	Attention particulière attribuée aux initiatives de création individuelle.	Inspiration historique à l'innovation sociale contemporaine (grands exemples, expériences pratiques).	Le rôle de l'information et son assimilation par la communauté créative. La découverte des contraintes et des solutions. Révision et raffinement interactifs des solutions proposées.
Approche territoriale (Integrated Area Development)		Satisfaction des besoins humains...	... en accord avec des changements en relations de gouvernance.	Plus de focalisation sur le rôle de la communauté et des agents sociaux.	Influence importante de la reproduction historique des capitaux institutionnels.	Par la voie de la gouvernance multi-échelles et la création de réseaux de coopération entre agents de la communauté.
Autres — Dimensions absentes ?		Bonheur humain comme finalité suprême — Retour de l'hédonisme	L'économie diversifiée.		Le rôle de la culture dans l'innovation sociale.	Élargissement de la pensée économique unique vers une économie diversifiée.

Dans le cadre de notre étude nous abordons l'innovation sociale à la croisée de différentes disciplines avec une grande dominance pour l'approche territoriale.

Comme le précisent les auteurs (Hillier, Moulaert et Nussbaumer) “dans le contexte du développement territorial, nous pourrions dire que l'innovation sociale correspond aux *changements au niveau* tant institutionnel que des comportements collectifs et individuels (personnes éminentes, leadership) contribuant à l'intégration sociale.”

Après avoir abordé les multiples approches par discipline voyons les différentes acceptions de l'innovation sociale.

D'après l'Avise :

“ Elle élabore des réponses nouvelles à des besoins sociaux mal ou peu satisfaits dans tous les secteurs : alimentation, mobilité, énergie, habitat, environnement, santé... Portée par différents acteurs, l'innovation sociale apporte des solutions efficaces à des enjeux complexes auxquels ni l'Etat, ni le marché ne peuvent répondre seuls.

L'innovation sociale apporte de nouvelles réponses à des besoins sociaux peu ou mal satisfaits."

D'après le CSESS (Conseil supérieur de l'ESS) :

"L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service, que le mode d'organisation, de distribution, (...). Elles passent par un processus en plusieurs démarches : émergence, expérimentation, diffusion, évaluation."

Les acteurs qui portent l'innovation sociale sont les entrepreneurs, les citoyens et les pouvoirs publics. Elle peut concerner tous les secteurs afin d'apporter des réponses à une certaine échelle.

Hillier, Moulaert et Nussbaumer ont une approche territoriale de l'innovation sociale propose la définition suivante.

“ L'innovation sociale veut dire le changement adapté et adaptif, visant à améliorer le bonheur humain à plusieurs niveaux de la société : la famille, les groupes et réseaux sociaux, les communautés territoriales, sociales, culturelles etc”

D'après Clémence Patureau (thèse professionnelle: Innover pour répondre aux besoins sociaux, Master spécialisé Hec entrepreneurs,Sous la direction de M. Tarik GHEZALI, Délégué général du Mouvement des entrepreneurs sociaux, Hec Paris, 2010) :

“ l'innovation sociale consiste à élaborer des réponses entrepreneuriales nouvelles à des besoins de la société mal satisfaits. Cette définition est à la fois suffisamment large et suffisamment spécifique. Suffisamment large, elle inclut les innovations de produits, de procédés, commerciales, organisationnelles, et toutes leurs combinaisons. Suffisamment restrictive, elle précise que la réponse doit être opérationnelle : ne pas se contenter d'inventer, de lancer une idée ; aboutir à une offre concrète”

D'après Richez Battesti, Petrella et Vallade ,2012

-l'innovation sociale comme outil de modernisation des politiques publiques

-l'innovation sociale et l'entrepreneuriat social

-"l'innovation sociale comme système d'innovation territorialisé, inclusif et participatif" c'est à dire sur la capacité à transformer la société

En somme comme nous venons de le voir l'innovation sociale est un notion aux multiples facettes qu'il est possible de considérer sous l'angles de disciplines très différentes. Ces définitions mettent en lumière plusieurs éléments . Tout d'abord l'innovation sociale peut être porté par des acteurs très différentes c'est à dire des entrepreneurs, des citoyens, les pouvoirs publics etc Ensuite il s'agit d'un processus visant à apporter des réponses à des besoins sociaux non satisfait, c'est à dire que l'innovation sociale est à considérer comme à l'origine d'un "changement adapté et adaptif " qui apporte des réponses nouvelles à des problématiques variées. Elle a pour interet le bonheur humain c'est à dire l'épanouissement à différents niveaux et à destinations de publics très variés. De fait l'innovation sociale s'inscrit dans une approche globale et non sectoriel nécessitant un travail par la coopération. Coopération qui vient poser la question de gouvernance. Enfin l'innovation sociale est un processus caractérisé par un fort ancrage territorial qui lui permet d'être à l'origine de transformation de celui ci en se situant dans un rapport social et pas uniquement économique.

Au regard de ces différentes définitions et notre sujet l'une d'elle a particulièrement attiré notre attention il s'agit de celle proposé par Hillier, Moulaert et Nussbaumer :

“ L'innovation sociale veut dire le changement adapté et adaptif, visant à améliorer le bonheur humain à plusieurs niveaux de la société : la famille, les groupes et réseaux sociaux, les communautés territoriales, sociales, culturelles etc

Il est fait mention d'éléments que les autres n'évoquent pas tout d'abord la notion de bonheur humain. Nous détaillerons cet élément dans la partie consacrée à une vision de l'innovation dans le prisme de la philosophie. Ensuite l'idée que l'innovation sociale intervient à différents niveaux de la société, elle n'a pas un impact sectoriel mais bien global ce qui est une des raisons peut être qui en justifie un intérêt croissant dans notre société aux problématiques variées et présentes à différents niveaux. Enfin la notion de " changement adapté et adaptif ". Il peut être alors important de mettre un point de vigilance sur cet aspect parfois négligé. Le changement doit être accompagné c'est ce qu'on appelle la conduite du changement. En fonction du contexte la conduite du changement à différentes .L'innovation sociale comme changement se situe dans une approche entrepreneuriale, c'est à dire active face à des problématiques.



Les dimensions de l'Innovation

— Source du classement : Guide « Innovation nouvelle génération », Epifrance, 2015

Nous notons aussi que très souvent l'innovation sociale se définit en opposition à l'innovation technologique or comme le montre ce tableau elles sont chacune des dimensions de l'innovation. Dans la littérature scientifique il y a eu un vrai débat sur l'innovation de façon générale. On a pu observer ces dernières années une "socialisation de la théorie économique de l'innovation", c'est Schumpeter qui souligne " la nécessité de l'innovation sociale afin de garantir l'efficacité au moins partielle d'une innovation

technologique “. Pour les sciences sociales orthodoxes des années 1990 l’innovation sociale “ se rapporte en premier lieu à la transformation des organisations afin d’augmenter leur efficacité”. Dans les sciences contemporaines la notion d’innovation sociale est mobilisée et analysée dans différents domaines : sciences de gestion et de l’organisation, “ rapports économie, société et environnement, sciences de l’art et de la créativité, approche territoriale (integrated area developpement) et autres (cf tableau ci dessus - les dimensions de l’innovation sociale dans les approches répertoriées). L’innovation sociale de part le fait qu’il s’agisse d’ un concept multidimensionnel permet de répondre à un grand nombre de problématiques actuelles dans différents domaines, plusieurs exemples le démontrent.

- Exemples d’application des différents aspects de l’innovation sociale

Afin de présenter différents exemples reprenons la définition proposée d’après Richez Battesti, Petrella et Vallade, 2012 il existe différentes dimensions de l’innovation sociale qui sont :

- l’innovation sociale comme outil de modernisation des politiques publiques
- l’innovation sociale et l’entrepreneuriat social
- ”l’innovation sociale comme système d’innovation territorialisé, inclusif et participatif”c’est à dire sur la capacité à transformer la société

Au niveau de la politique nationale dans notre pays un accélérateur national de l’innovation sociale ainsi que l’initiative French Impact on été lancé en date du 18 janvier 2018. Sur le site officiel du gouvernement il est écrit que plusieurs ministres “ ont rappelé que l’innovation sociale est un levier majeur pour la transformation durable de la France”.

Voici comment sont présentes ces deux projets :

French Impact, inspiré de la FrenchTech, est une nouvelle bannière nationale, pour fédérer une communauté et valoriser la diversité des acteurs de l’innovation sociale. L’accélérateur est un nouvel outil pour soutenir et encourager les innovations sur tous les territoires, et qui permettra aux initiatives locales de changer d’échelle et de devenir des solutions nationales. D’après le dossier de presse c’est “une ambition nationale d’accélération de

l'innovation sociale pour permettre aux initiatives locales qui répondent à nos défis sociétaux de devenir des solutions nationales “

Ce que nous avons trouvé intéressant c'est que le lancement de ces projets nous donne à voir la vision et les ambitions concernant de l'innovation sociale par notre gouvernement actuel.

Ambitions :

-fédérer, valoriser les acteurs c'est à dire la création d'une communauté avec comme un moyen le label French Impact

-ambition symbolique : souhait d'être “ le symbole d'un élan de transformation sociale de la France qui passe par les acteurs de l'innovation sociale qui changent la vie des Français”

-accompagner de façon plus efficace : simplifier administrativement, pouvoir expérimenter, financer, identifier

Nous pouvons nous demander quel est sera l'impact réel dans les écosystèmes ?

Un an après le lancement le lundi 25 février 2019, 20 territoires ont été labellisés : Aix-Marseille-Provence, Clermont-Ferrand, Est Ensemble, Figeac, Le Mans – Sarthe, Lyon-Métropole, Mayotte, Montreuillois, Nantes Métropole, Pays de Grasse, Région Bretagne, Région Normandie, Région Nouvelle Aquitaine, Roissy Pays-de-France, Roubaix, Strasbourg Eurométropole, Territoire Lédonien - Cluster'Jura, Territoire Olympique 2024, Valence-Romans, Vallée de la Marne.

Au niveau local par exemple la région Grand Est mène une politique dédiée à l'ESS dans laquelle elle inclure aussi l'innovation sociale. Nous avons eu des échanges téléphoniques avec **Xavier RIHAY**, Référent Initiatives Territoriales (Service ESS – Artisanat – Création – Reprise - Direction de la Compétitivité et de la Connaissance) . A l'occasion de ces échanges il nous a évoqué AMI Initiatives Territoriales et les Fabriques à Utilité Sociale.

L'AMI Initiatives Territoriale propose d'“ Accompagner la structuration et l'essaimage de démarches collectives novatrices et/ou inhabituelles qui se développent sur les territoires,

dont la mutualisation de moyens, la coopération ou le partenariat de service.” Les bénéficiaires sont toutes personnes morales de droit public ou privé (collectivités territoriales et leurs groupements, associations, entreprises, SCIC, groupements d’économie solidaire, ensembles d’associations, pôles territoriaux de coopération économique, GEIE, etc.), porteuses d’un projet collectif associant tous types d’acteurs (citoyens, associations, etc.).

Les Fabriques à Utilité Sociale sont un appel à projet proposé par la Région Grand Est.

“Par cet Appel à projets, la Région Grand Est décide de soutenir l’émergence de projets d’utilité sociale sur son territoire afin de favoriser, à partir d’une analyse de besoins non satisfaits localement, et dans le cadre d’une réflexion collective génératrice d’idées nouvelles, la conception de services et de solutions à même de répondre à ces besoins. “

“L’enjeu est de soutenir la structuration, dans les territoires, de collectifs d’accompagnement, appelés « fabriques à projets d’utilité sociale », et d’aider ces collectifs à transformer ces idées nouvelles en projets à caractère économique. La Région intervient ainsi pour favoriser ce passage de l’idée au projet, dans la logique qui est celle des Fabriques à Initiatives développées par l’Agence de valorisation des initiatives socio-économiques - AVISE. “

Cet appel à projets s’inscrit dans différentes dimensions de l’innovation sociale : celle d’apporter des réponses nouvelles à des problématiques peu ou pas satisfaites, favoriser l’entrepreneuriat social, “l’innovation sociale comme système d’innovation territorialisé, inclusif et participatif” c’est à dire sur la capacité à transformer la société (Richez Battesti)

Concernant les rapports entre innovation sociale et entrepreneuriat social en région Grand Est nous avons pu identifier des acteurs qui travaillent sur cet aspect en correspondance avec les autres. Par exemple le MOUVES -Mouvement des entrepreneurs et la Cress Grand Est. En considérant l’innovation sociale dans son rapport à l’entrepreneuriat social nous notons que les entrepreneurs sociaux tel que l’entend le Mouves c’est à dire : “l’entrepreneuriat social est une manière d’entreprendre qui place l’efficacité économique au service de l’intérêt général. Quel que soit le statut le statut juridique des entreprises (association, coopérative, SAS, ...), leurs dirigeants font du profit un moyen, non une fin

en soi. L'entreprise sociale s'organise autour de 4 principes simples : un dynamisme entrepreneurial, une finalité sociale/et ou environnementale, une lucrativité encadrée, une gouvernance participative” L'ESS et l'innovation sociale sont liés de fait par le fait qu'il considère le profil comme un moyen et non une fin en soi mais aussi car l'humain et ses besoins sont placés au coeur des démarches.

- **Innovation sociale et analyse des besoins sociaux**

D'après les différentes définitions que nous venons de voir nous notons que au coeur des définitions on retrouve l'idée de répondre à des besoins peu ou pas satisfait. Dans ce point nous nous proposons d'évoquer l'analyse de besoins de sociaux comme point de départ de l'innovation sociale.

Clémence Patureau a écrit une thèse “ Innover pour répondre aux besoins sociaux. Dans son travail elle évoque un Baromètre des priorités sociales, outil qui a été proposé par le Mouvement des entrepreneurs sociaux et TNS Sofres.

“ Il s'agissait de passer au tamis toutes les dimensions du vécu social individuel des enquêtés, afin de détecter leurs attentes prioritaires pour améliorer leur qualité de vie au quotidien : travail, logement, alimentation, santé, crédit, sécurité, dépendance, cadre de vie... “

L'outil a pris en compte un panorama de besoins sociaux classés en 3 catégories : besoins fondamentaux, économique et personnel proposant ainsi une nouvelle nomenclature des besoins sociaux. Nous pensons qu'il pourrait être intéressant de reprendre cette nomenclature afin de faire une analyse des besoins sociaux(ABS) d'un territoire spécifique. Il existe déjà des ABS mais elles ne prennent pas en compte tous les aspects que prend en charge cette nouvelle nomenclature. Cela correspondrait à l'étape de détection des besoins sociaux. La deuxième serait la “ traduction des besoins sociaux en opportunités entrepreneuriale”. Comme elle l'évoque cet outil est une boussole supplémentaire à coupler avec d'autres analyses.

- **L'ESS : un retour vers l'histoire pour comprendre aujourd'hui et bâtir demain**

Pour comprendre l'économie sociale et solidaire aujourd'hui un retour historique est nécessaire. Le retour sur l'histoire nous rappelle que l'économie sociale et solidaire n'a pas uniquement un présent, elle n'est pas uniquement une opportunité pour le futur, elle a aussi un passé vers lequel nous pensons qu'il est nécessaire de se tourner avant d'envisager le développement vers l'avenir. Avant de vouloir développer ses branches vers le ciel il est important pour l'arbre d'avoir des racines bien ancrées.

Aujourd'hui l'économie sociale et solidaire a une loi en France, la loi dite Hamon de juillet 2014. Elle définit quelles sont les valeurs et les objectifs de l'économie sociale et solidaire. Les cinq objectifs de l'ESS présentés dans la loi du 31 juillet 2014, la loi Hamon :

- 1- Reconnaître l'ESS comme un mode d'entreprendre spécifique
- 2- Consolider le réseau des acteurs de l'ESS
- 3 - Redonner du pouvoir d'agir aux salariés
- 4- Provoquer un choc coopératif
- 5- Renforcer les politiques de développement durables

- [Les relations dynamiques entre ESS et innovation sociale](#)

L'ESS se présente comme l'environnement idéal pour favoriser l'émergence de nouvelles innovations sociales par conséquent elle devient alors un écosystème (d'affaires, de connaissance et d'innovations), ainsi dans ce cas l'Ess se fait médiatrice . Néanmoins “ l'association entre ESS et innovation sociale, n'a, rien d'évident” (Muller et Tanguy 2018, article en prépublication) l'ESS est alors à considérer comme un lieu privilégié pour le développement des expérimentations sociales (Richez-Battesti 2012) car par exemple elle donne un cadre économique aux innovations.

Pour illustrer ce propos nous proposons d'aborder un exemple présent en région Grand Est :

Les coopératives jeunesse de service (CJS)

“Les CJS sont des projets d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif pour les jeunes de 16 à 18 ans. Ils créent leur propre entreprise coopérative et la font vivre le temps d'un été. Accompagnés de 2 animateurs et soutenus par de nombreux acteurs du territoire, les coopérateurs définissent ensemble différents services qu'ils proposent aux habitants et aux entreprises environnantes. Au sein de ces projets, les jeunes s'initient au fonctionnement d'une entreprise démocratique, développent leur esprit d'initiative et prennent conscience de leurs capacités d'agir. “ (source : <https://cooperer.coop/les-cooperatives-jeunesse-de-services/>)

Ce dispositif est à l'origine québécois. Il a été amené en France grâce à une équipe de la CRESS Bretagne (chambre régionale de l'économie sociale et solidaire) “ .Après une phase d'expérimentation menée en Bretagne en 2013 (3 CJS) et étendue aux Pays de la Loire en 2014, le programme est déployé en 2015 sur la France entière, sous l'égide du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Politique de la Ville. Le 22 juin 2015, les CJS figurent parmi les 15 lauréats de la 3e édition de "La France s'engage" ! “

Depuis plusieurs années le déploiement de ce dispositif en région Grand Est est mené par la coopérative d'activités et d'emploi Capentreprenre via son réseau Coopérer pour entreprendre.

En 2018 Capentreprenre a été lauréat nationale du prix de l'innovation sociale 2018 pour ce dispositif dans le cadre de la 7ème édition de ce Concours porté par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et la Fondation FACE.

« Ce dispositif permet de responsabiliser les jeunes. On leur fait confiance et ils se sentent valoriser. Surtout ceux qui rencontrent des problèmes familiaux, scolaires... », analyse Emmanuelle Bayer. En 2016, Cap Entreprenre lance une CJS, avec la ville de Mirecourt.

« C'était une première dans le Grand Est et en milieu rural. » Les jeunes ont travaillé avec les commerçants de proximité, les entreprises, les particuliers... afin de leur proposer différents services : déménagement, gardiennage, lavage de voitures, courses pour les personnes âgées... « On a véritablement vu les jeunes grandir et mûrir pendant l'été », s'enthousiasme la directrice. (source <https://www.republicain-lorrain.fr/edition-de-forbach/2018/04/24/forbach-un-ete-pour-creer-sa-societe?preview=true>)

Les coopératives jeunesses de service sont un exemple d'innovation sociale où l'Economie sociale et solidaire est médiatrice comme évoqué ci dessus.

Reprenons la définition de Clémence Patureau :

“L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses entrepreneuriales nouvelles à des besoins de la société mal satisfaits, en impliquant tous les acteurs concernés, publics et privés. “

En tant qu'innovation sociale elle permet de répondre à un ensemble de besoins sociaux non satisfait ici en proposant par un accompagnement éducatif, entrepreneurial, sociale qui a à la fois un impact individuel pour les participants et les collectifs au niveau du territoire. Ce dispositif apporte des éléments de satisfactions à des besoins sociaux tant fondamentaux, qu'économique ou personnel si nous reprenons la nouvelle nomenclature des besoins sociaux proposée par Clémence Patureau :

Une nouvelle nomenclature des besoins sociaux

→ Besoins fondamentaux

- Vous disposez d'un *logement satisfaisant et stable*
- Vous avez possibilité de *vous nourrir* comme vous le souhaitez
- Vous pouvez accéder à des *soins de qualité* et à une prise en charge adaptée en cas de problème de santé
- Vous vous sentez en *sécurité*
- Vous avez les moyens suffisants pour faire face aux *charges courantes* de votre logement (électricité, chauffage...)
- Vous avez accès aux *moyens de communication* (téléphone, Internet...) sans que cela pèse trop sur votre budget

→ Besoins économiques

- Vous disposez d'un *pouvoir d'achat décent*, qui vous permet de subvenir à vos besoins au quotidien
- Vous pouvez vous *déplacer* de manière satisfaisante à un coût raisonnable
- Vous avez des ressources ou de l'argent de côté pour les *coups durs*
- Vous avez la *capacité d'emprunter* pour financer vos projets si vous le souhaitez
- Vous pouvez ou pourriez le cas échéant *assurer la prise en charge décente de vos proches en situation de dépendance* (personnes âgées, handicapées...)

→ Besoins personnels

- Vous avez une *vie sociale et des loisirs* satisfaisants
- Vous vivez dans un cadre de *vie agréable*
- Vous pouvez vous *faire plaisir* de temps en temps
- Vous avez la possibilité de vous *exprimer et de participer* comme vous le souhaitez à la *vie citoyenne et publique*
- Vous avez un *travail* qui vous apporte *satisfaction et perspective* (question posée aux actifs seulement)
- Vous pouvez *subvenir à l'éducation de vos enfants et à leur épanouissement* (question posée aux parents ayant des enfants à charge seulement)
- Vous vous sentez *respecté tel que vous êtes*, avec vos origines, vos orientations, vos différences

La CJS implique une multitude d'acteurs par le comité local qui l'a composé. Ce comité qui prépare la mise en place de la CJS sur le territoire et accompagne les jeunes durant leurs expériences estivales. Par exemple pour celle de Mirecourt il comprenait les acteurs suivants : mission locale, département, région, fédération des foyers ruraux, centres sociaux etc

Dans les CJS innovations sociales et ESS ont des rapports très particuliers. Tout d'abord dans l'exemple de la mise en place de ce dispositif en région Grand Est il est proposé par une structure de l'ESS, une coopérative d'activités et d'emploi. Par la structure même du dispositif la CJS s'inscrit dans l'ESS car il s'agit d'une coopérative. Celle-ci est innovante par l'adaptation de la coopérative qu'elle propose et aussi la pédagogie qu'elle propose.

Concernant le rapport entre innovation sociale et ESS Sébastien Lévrier, cofondateur des Petites Rivières, une entreprise d'économie sociale et solidaire (ESS) nous a transmis des documents sur un travail effectué par des étudiants dont il a été le tuteur. Ce groupe d'étudiants a effectué un rapport sur l'analyse des modèles économiques pertinents en matière d'initiative sociale et solidaire intitulé les "Initiatives de demain construire les modèles économiques de l'innovation sociale". Ce rapport présente de nombreux éléments intéressants parmi eux la présentation d'axes qui sont "déterminants dans le succès et la pérennité d'une structure".

b) Innovation et philosophie : l'innovation éthique et bonheur

Si nous reprenons la définition de l'innovation sociale par d'après Hillier, Moulaert et Nussbaumer : "L'innovation sociale veut dire le changement adapté et adaptatif, visant à améliorer le bonheur humain à plusieurs niveaux de la société : la famille, les groupes et réseaux sociaux, les communautés territoriales, sociales, culturelles etc".

Dans cette définition contrairement à d'autre il est fait mention clairement de "bonheur humain". Le bonheur, concept qui fait couler beaucoup d'encre depuis la nuit des temps est ici abordé dans une des définitions de l'innovation sociale. Nous avons trouvé intéressant d'aller chercher du côté de la philosophie et notamment de ces rapports à

l'innovation. Au fil de nos recherches nous avons découvert un article qui aborde ce sujet de façon pertinente pour aborder un autre éclairage à notre sujet : Thierry Ménissier. Philosophie et innovation, ou philosophie de l'innovation ?. Klesis - Revue philosophique, Klesis, 2011. Parmi les quatre perspectives de recherche proposées l'une d'elle rentre en correspondance avec la définition proposée par Hillier, Moulaert et Nussbaumer, il s'agit de " Innovation et éthique, ou l'entrée dans l'horizon de l'utopie". Nous partageons l'avis de cet auteur qui nous rappelle que l'innovation sociale relève aussi d'un questionnement éthique car l'innovation sociale en s'intéressant au " mieux-être des individus " rentre en totale adéquation avec la philosophie qui compte parmi ces missions définies dès l'antiquité de s'intéresser à comment " vivre bien". Autre élément l'innovation est aussi une "porte d'entrée vers l'utopie" c'est à dire vers un espace du " tout est possible". Ainsi nous pouvons dire que l'innovation sociale encore plus qu'une autre innovation accorde une grande importance dans son processus à l'éthique et de fait s'intéresse au bonheur humain comme mentionné ci dessus.

c) Innovation et politique

Comme nous l'avons vu l'innovation sociale place au coeur de son processus le souhait de réussir à répondre à des besoins sociaux. L'entrepreneur social qui est créateur d'initiatives sociales est alors porteur de “ technologies susceptibles de modifier les conduites civiques, voire de changer la donne en matière de « vécu » des citoyens dans l'espace social”.

Comme le mentionne Thierry Ménissier :

“Ce qui est en jeu ici concerne notamment la réalisation du projet d'égalité caractéristique de la République ; la prise en compte de ce projet dans le cadre du déploiement des forces nécessaires à l'innovation représente pour la philosophie politique d'aujourd'hui – si du moins elle manifeste le souci de se faire philosophie politique appliquée – un domaine de pensée et d'action important, car les chantiers qui sont les siens pourraient contribuer à donner à la notion contemporaine d'innovation les dimensions qui lui font encore défaut. Par ce biais, la philosophie est invitée à s'impliquer en vue de dépasser la conception purement instrumentale de l'innovation qui tend à dominer les débats actuels. “

Entreprendre au sein des collectivités pose la question des rapports entre projet politique et projet de territoire. Dans le chapitre 6 *Entreprendre dans les collectivités : du projet politique au projet de territoire* (dans *Management de la dynamique territoriale* 2017) Julien Husson et Valentin Dethou ont mené une étude à ce sujet.

L'innovation et les sciences politiques entretiennent des relations dynamiques et complexes qu'il est important à notre sens de ne pas oublier quand on s'intéresse au sujet qui est le nôtre c'est à dire “ Le rôle de l'innovation sociale dans la résilience territoriale”.

2) Approches territoriales par l'innovation sociale : enjeux et possibilités

a) Les modèles

Comme nous l'avons vu précédemment l'innovation sociale est présente dans différents domaines et notamment de celui du développement territorial. Dans ce point nous allons aborder les modèles proposés : la région sociale et l'aire de développement territorialement intégré.

Nous nous appuyerons ici sur l'article *Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial* de Jean Hillier, Frank Moulaert et Jacques Nussbaumer. Notons tout d'abord qu'une des caractéristiques d'une telle approche du territoire permet des “*changements au niveau* tant institutionnel que des comportements collectifs et individuels (personnes éminentes, leadership) contribuant à l'intégration sociale.”

“ le concept d'innovation sociale permet d'intégrer différentes dimensions qui participent à la dynamique de développement”

“ l'innovation sociale comprend de nombreux éléments contenus dans la littérature sur le développement alternatif, le développement intégré, et l'économie sociale et solidaire “

Cette approche nous invite à considérer le développement et l'innovation dans un sens plus large. Comme le souligne très bien ces auteurs la dynamique de développement, les relations marchandes n'en sont qu'une partie, apparaît alors la notion de besoin. Cette notion est à la base du processus d'innovation sociale qui comme nous l'avons vu propose d'apporter des réponses nouvelles à la satisfaction de besoins sociaux non satisfaits. De fait elle encourage aussi à ne pas oublier de prendre en compte les relations non-marchandes qui peuvent aussi participer au développement territoriale. L'innovation elle-même considérée dans un sens plus large “ participe au développement” et “ permet une meilleure satisfaction des besoins de la population”.

Abordé un territoire comme une région sociale nécessite aussi comme le soulignent ces auteurs d'avoir une approche plus large du capital et de prendre en compte les différents capitaux existants c'est à dire le capital social, écologique, humain et marchand. En faisant cela il y a un élargissement de la notion de richesse, qui met en interaction plusieurs facteurs du bien-être.

b)Focus sur l'aire de développement territorial intégré

Dans ce point nous allons faire un focus sur un autre modèle d'approche territoriale par l'innovation sociale.

L'Europe s'engage pour la France présente l'approche de développement territorial intégrée en 4 approches : l'approche multisectorielle, l'approche territoriale, l'approche stratégique, l'approche fondée sur une coordination des acteurs aux différents niveaux.

Les 4 fondamentaux de l'approche intégrée de développement intégré de développement territorial sont :

- 1- l'approche de solutions innovantes pour répondre à des problématiques territoriales spécifiques
- 2- la recherche d'efficacité et d'efficience dans l'intervention publique
- 3-l'élaboration d'une stratégie multisectorielle pertinente (dimensions environnementales, économique et sociale du projet)
- 4- l'implication de l'ensemble des acteurs

Celle ci se caractérise aussi par une participation politique et une gouvernance partagée qui sollicite une mobilisation populaire (Hillier, Moulaert, Nussbaumer 2004). Cette approche permet la création d'une économie de la diversité comme l'entend Gibson Graham. L'approche territoriale de développement intégrée permet alors de caractériser l'approche globale utilisé en opposition à une " démarche classique " qui serait sectorielle. Le territoire pensé comme système pourrait avoir un modèle qui croiserai les économies avec comme économie centrale l'ESS et l'économie créative même si il y aurait une cohabitation avec l'économie capitaliste dominante actuellement.

c) La résilience et la créativité comme notions au coeur de ce modèle

- La résilience

Précédemment nous avons abordé la résilience territoriale. Dans ce point nous allons revenir sur ce concept et nous allons voir que dans une approche du développement territorialement intégré c'est à dire une approche territoriale par l'innovation sociale d'autres formes de résilience interviennent.

Le concept de résilience est un terme qui nous vient de Boris Cyrulnik . “ Concept transdisciplinaire, la résilience s'est développée sous l'impulsion d'approches pluridisciplinaires. Ainsi le concept de résilience s'appuie sur des assises relevant de disciplines variées comme : la psychologie, la sociologie, l'éthologie, la médecine...” (Le concept de résilience et ses applications cliniques, Marie Anaut, dans Recherche en soins infirmiers 2005/3 (N° 82), pages 4 à 11).

La définition proposée par Manciaux, Vanistendael, Lecomte et Cyrulnik (2001) : « Capacité d'une personne ou d'un groupe à se développer bien, à continuer à se projeter dans l'avenir en dépit d'événements déstabilisants, de conditions de vie difficiles, de traumatismes sévères ».

Nous pensons que l'innovation sociale dans son processus et dans une application au sein d'un projet de territoire peut impliquer différentes formes de résilience. Tout d'abord elle peut se conjuguer aisément dans le cadre de la résilience des territoires tel que nous l'avons abordé précédemment. Ensuite nous pensons que l'innovation sociale en tant que tel permet aussi d'avoir une grande influence dans la résilience à la fois individuel c'est-à-dire à l'échelle de l'entrepreneur social mais aussi dans la résilience collective c'est-à-dire au niveau de groupe d'individus mais aussi au sens plus large que nous avons vu de résilience urbaine des territoires. En somme nous pouvons dire que la résilience est un concept important à considérer à différentes échelles.

Les innovations sociales apportent des solutions concrètes à des besoins sociaux qui ne sont pas satisfaits. La résilience est la capacité à reprendre un développement en dépit de l'adversité. Nous nous sommes interrogés sur les interactions qui existe entre ces deux éléments. Lorsqu'une innovation sociale réussit à résoudre un besoin social qui n'était pas satisfait cela signifie que désormais il n'y a plus de situation problématique.

Nous avons retenu la définition proposée par Clémence Pastureau " l'innovation sociale consiste à élaborer des réponses entrepreneuriales nouvelles à des besoins de la société mal satisfaits". Si nous reprenons la pyramide des besoins de Maslow, nous pouvons dire que les besoins sociaux sont échelonnés à tous les niveaux de celle-ci. Travailler sur les besoins sociaux permettrait donc de faciliter la satisfaction de l'ensemble des besoins à différents niveaux. On notera aussi que les innovations sociales peuvent résoudre des besoins sociaux appartenant à différents niveaux. On trouve des innovations sociales dans des disciplines très différentes : l'habitat, la nourriture, l'emploi etc Les innovations sociales permettraient donc à un être humain de progresser dans la pyramide de ses besoins c'est-à-dire en d'autres termes d'avancer sur le chemin de son épanouissement personnel. Les innovations sociales ont donc un rapport privilégié avec avec la résilience . Dans notre société actuelle l'adversité a de plus en plus de forme. Chacun d'entre nous est au quotidien heure doit faire face à un certain nombre d'événements d'obstacles qui nous heurtent . Ainsi cela nous propulse au creux de la vague. Il est important de ne pas rester très longtemps dans ce creux et de remonter sous peine que cela devienne très dangereux, pour cela il faut être accompagné. Nous pensons que les innovations sociales peuvent faire parti des moyens qui permettent de remonter de ce creux de la vague et donc nous accompagner dans le processus de résilience.

Nous pouvons nous demander alors si les innovations sociales ne sont pas un élément important dans le processus de résilience individuel et collective pour les raisons que nous venons d'évoquer. Nous faisons l'hypothèse que parmi les rôles de l'innovation sociale on trouve le fait qu'elle contribue à la fois à la résilience individuelle mais aussi à la résilience collective. Il est nécessaire de rappeler que l'innovation sociale et la résilience sont toutes les deux des processus par conséquent elle s'étale sur un certain de temps et durant leur développement un impact toutes les deux sur leur environnement tout autant que sur l'individu, le porteur de projet le patient.

- **La créativité**

Au cœur des dynamiques que nous venons d'évoquer se trouve la notion clé de créativité.

Eléments de définition

Nous entendons par créativité la “Capacité de découvrir une solution nouvelle, originale, à un problème donné.”¹ Il est possible d'identifier plusieurs types de créativité : organisationnelle, territoriale, sociale, pratique etc

Créativité organisationnelle et territoire créatif : quels enjeux et quelles problématiques ?

- **La classe créative comme moteur pour la résilience territoriale ?**

Les travaux de Richard Florida porte sur tout ce que sur ce que nous appellerons la créativité citoyenne c'est-à-dire que des citoyens font alors preuve de créativité en orientant leur réflexion sur la ville et les problèmes qui s'y posent en proposant des possibilités de solution. Nous nous sommes intéressés de plus près à cette question. Les travaux de Richard Florida ont fait couler beaucoup d'encre. Ces travaux mettent en exergue plusieurs éléments qui ont retenu notre attention. La population est ici perçue comme un élément pouvant être moteur dans la redynamisation d'un territoire. Dans cette

¹ source : <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tfiv5/advanced.exe?8;s=2239413570;>

théorie il s'agit uniquement d'une certaine partie de la population appelée classe créative. L'idée centrale de cette théorie est alors de chercher à attirer et à stimuler la classe créative afin qu'elle génère une dynamique positive sur le territoire

Nous nous posons la question suivante : est-ce que le développement de la classe créative sur un territoire ne peut pas être un élément dans une démarche globale de résilience territoriale? Ce segment de la population pourrait éventuellement jouer le rôle de leader afin “ d'entraîner avec lui le reste de la population”. Cet élément met en avant ce qu'on peut appeler le leadership créatif. Les personnes de ce segment de la population constituerait alors une partie des leaders créatif à l'échelle de la ville.

- La jeunesse comme nouveau membre de la classe créative et Identification d'axes de développement pour le résilience territoriale.

Nous nous sommes demandé si la jeunesse ne peut pas être considéré comme membre de cette classe créative. En nous appuyons sur ces travaux nous pouvons alors poser l'hypothèse que 2 axes forts serait alors à développer dans le cadre d'une résilience territoriale il s'agirait tout d'abord du secteur culturel qui entretient des rapports particuliers avec la créativité; ensuite le secteur de l'économie sociale et solidaire. Dans ces deux domaines nous trouvons une grande partie de ce que Richard Florida appelle la classe créative à laquelle nous pourrions ajouter la jeunesse; de plus le développement de la jeunesse ouvre vers d'autres perspectives qui sont le travail intergénérationnel impulsé par les jeunes un message d'espoir des jeunes citoyens le fait que la jeunesse ayant moins d'années derrière elle que devant elle a encore un regard relativement neuf sur la société qui est la nôtre.

- [Créativité, innovation et territoire : quelles relations ?](#)

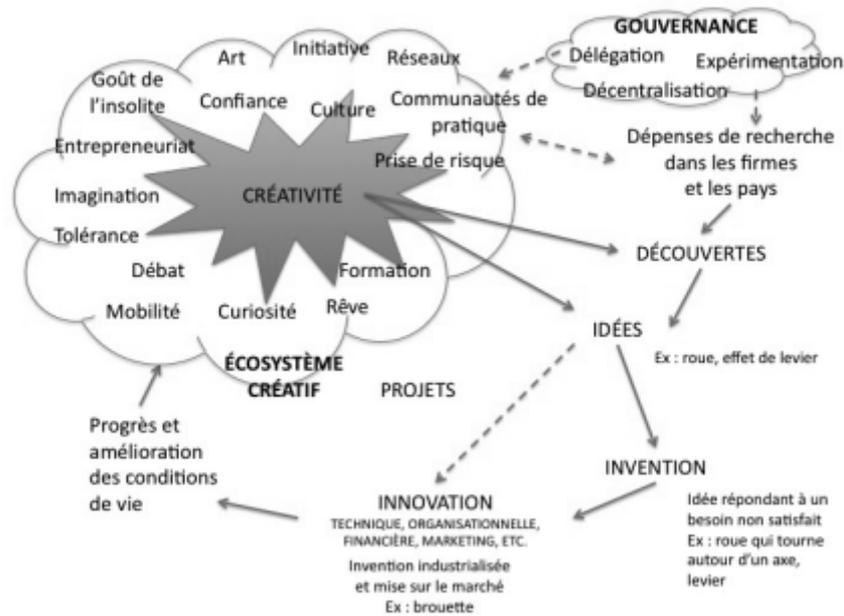
Créativité, innovation et territoire entretiennent des relations particulières qui ont été mise en avant au travers de nombreuses recherches ces dernières années. Nous pouvons citer par exemple un rapport public “Créativité et innovation dans les territoires “(La documentation française).

Voici quelques éléments que nous avons trouvé intéressant.

“Le territoire est bien à la fois un écosystème et un lieu privilégié de l’innovation (proximité des acteurs, vie sociale, etc.). L’innovation se développe plus favorablement dans un écosystème où l’atmosphère, généreuse envers les créatifs, accueillante envers les étrangers et tolérante envers les déviants, attire les talents (par parenthèse, si ces derniers ne sont pas tous excellents, les excellents sont souvent aussi déviants).”

Ce constat fait écho à ce que nous évoquions précédemment avec le rôle des leaders créatifs dans la résilience territoriale .

La spirale de l'innovation



Comme le montre ce schéma la créativité, l'innovation et le territoire font parti d'un système dynamique, en perpétuel mouvement sur le territoire système. Nous y retrouvons des éléments évoqués précédemment comme la gouvernance partagée, la place de l'innovation, la place de la créativité.

Conclusion

Dans ce mémoire nous avons pour ambition d'apporter notre contribution aux réflexions actuelles concernant le manque de considération pour le rapport social en lien avec la transformation du territoire et aussi sur les moyens existants pour favoriser le développement des territoires dans un contexte sociétal complexe en proposant un questionnement par le rôle de l'innovation sociale.

Dans un premier il a fallu revenir à la notion même de territoire en discutant les différentes définitions existantes, et en abordant une approche de celui-ci c'est à dire le développement territorial. Nous avons ensuite pu aborder la définition et l'enjeu actuel que constitue la résilience territoriale en relation avec d'autres questions liées au territoire.

Cela nous a permis de mettre en évidence le fait que la résilience territoriale est intéressante à envisager dans le développement d'un territoire car elle permet de mettre le citoyen au centre, de proposer davantage de démarches ascendantes, de favoriser une démarche intégratrice et fédératrices des différents acteurs du territoire-système, de considérer les risques non plus comme une menace mais une opportunité de développement et enfin de faire de la résilience des territoires un levier pour favoriser son attractivité.

Dans un second temps il convenait de nous intéresser aux relations possibles entre l'innovation sociale et les approches territoriales. A l'occasion d'une lecture de l'innovation sociale par différents prismes nous avons pu nous rendre compte que l'innovation sociale entre relations avec d'autres sphères du territoire et qu'elle peut y trouver des soutiens pour favoriser son développement au service de la résilience territoriale. Ensuite en nous intéressant à l'approche territoriale de l'innovation sociale nous avons pu faire le constat que celle ci peut servir de levier au développement territorial lorsqu'elle se place dans une approche territorialement intégrée. Nous avons aussi pu voir que au coeur de ce modèle nous retrouvons les notions de créativité et de résilience. La résilience pas seulement territoriale mais à la fois individuelle si on se positionne sous l'angle de l'entrepreneuriat social et collective.

Pour terminer nous pouvons dire que l'innovation sociale dans la résilience des territoires est un levier de développement qu'il serait intéressant de prendre en compte dans un modèle de développement territorialement intégré qui s'appuierait aussi sur d'autres leviers que sont l'économie sociale et solidaire, la créativité et la résilience dans son acception globale.

Il serait pertinent de poursuivre cette étude dans le cadre d'une recherche-intervention sur un territoire afin de d'explorer plus en détail les problématiques abordées et de voir comment ce modèle pourrait se mettre en place concrètement.

Bibliographie

Articles

-MOINE Alexandre, *Le territoire comme système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie*, L'espace géographique, 2006/2, Tome 35, page 115 à 132.

-POIROT Jacques et GERARDIN Hubert, *L'attractivité des territoires : un concept multidimensionnel*, Mondes en Développement, 2010, p27 à 41.

LOILIER Thomas, *Innovation et territoire- Le rôle de la proximité ne doit pas être surestimé*, Revue de gestion française , 2010/1 (n°200).

COLLETIS Gabriel, GIANFALDONI Patrick, RICHEZ-BATTESTI, *Économie sociale et solidaire, territoires et proximité*, RECMA, 2005/2 (N°296),p 8 à 25

CAMPAGNE Pierre et PECQUEUR Bernard, *Le développement territorial. Une réponse émergente à la mondialisation*, Édition. Charles Léopold Mayer, 2014

PEEMANS Jean Philippe, *Acteurs, histoire, territoires et la recherche d'une économie politique d'un développement durable*, [Mondes en développement 2010/2 \(n° 150\)](#)

TANGUY Jean- Michel, CHARREYRON- PERCHET Anne, *La résilience territoriale : un premier diagnostic*, [Annales des Mines - Responsabilité et environnement 2013/4 \(N° 72\)](#)

RICHEZ-BATTESTI Nadine, PETRELLA et VALLADE Delphine, *L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : Quels enjeux et défis pour l'analyse ?*, [Innovations 2012/2 \(n°38\)](#)

HILLIER Jean, MOULAERT Franck, NUSSBAUMER Jacques, *Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial*, [Géographie, économie, société 2004/2 \(Vol. 6\)](#)

PATUREAU Clémence, *Thèse professionnelle: Innover pour répondre aux besoins sociaux*, Master spécialisé Hec entrepreneurs, Sous la direction de M. Tarik GHEZALI, Délégué général du Mouvement des entrepreneurs sociaux, Hec Paris, 2010